

# SALLE DES FÊTES de LE VIGAN (LOT)

## CONVENTION D'UTILISATION de LOCAUX MUNICIPAUX

**ENTRE** : Monsieur le Maire de la Commune de LE VIGAN (LOT) d'une part,

**Et** : ..... d'autre part,

Adresse : .....

Téléphone : .....

sollicitant l'autorisation d'utiliser la Salle des Fêtes (+ cuisine)

le ..... de .....h..... à .....h.....

en vue d'organiser : .....

**IL A ETE CONVENU UN DROIT PRÉCAIRE D'UTILISATION ACCORDÉ AUX CONDITIONS SUIVANTES :**

### 1/ **DÉSIGNATION ET ADRESSE DES LOCAUX À UTILISER**

Salle des Fêtes – Le Bourg – 46300 LE VIGAN.

### 2/ **CONDITIONS D'UTILISATION**

L'organisateur s'engage à utiliser les locaux ci-dessus désignés, **à l'exception de tous autres, à les rendre en parfait état de propreté**, immeuble et meubles.

L'organisateur reconnaît avoir visité les locaux et les voies d'accès qui seront effectivement utilisées.

### 3/ **OBJET PRÉCIS DE L'OCCUPATION – NOMBRE DE PARTICIPANTS**

Objet : .....

Nombre de participants : .....

### 4/ **MESURES DE SÉCURITÉ**

L'organisateur déclare avoir pris connaissance des consignes générales de sécurité et prend l'engagement de veiller scrupuleusement à leur application. Il déclare notamment avoir pris bonne note des dispositifs d'alarme et des moyens de lutte contre l'incendie ainsi que des voies d'évacuation.

### 5/ **RESPONSABILITÉ**

Dans l'exécution de la présente convention, la responsabilité de l'organisateur est seule engagée.

### 6/ **PRIX**

Le présent droit d'utilisation est accordé à .....

moyennant le règlement de la somme de **100,00 € (cent Euros) par jour**. La prise de possession des locaux se fera après justification du paiement auprès du Receveur Municipal.

### 7/ **CAUTION DE GARANTIE**

Une caution de **160,00 € (cent soixante Euros) sous forme de chèque**, sera déposée en garantie des dommages éventuels.

Fait à LE VIGAN, le .....

L'organisateur responsable

Le Maire

Jean-Michel FAVORY